Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212202469-20251205-912025-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

91/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq le cinq décembre à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. GUINARD, Maire.

Date de la convocation : 27/11/2025 Date d'affichage : 27/11/2025

ETAIENT PRESENTS :M GUINARD S, Mme PANSARD A, M. HANNISGBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme BERECHEL C, Mme PIGNOCHET S, M. LE MOINE S, Mme MINOUX C, M. VILSALMON B, M. BALCOU E, M. DEPAGNE D, M. TOUCHERY F, Mme CLEMENT C.

ETAIENT ABSENTS : Mme GODIN A, M LE NOAN A, Mme LE FUSTEC T (Procuration à Mme PIGNOCHET), M. RENAULT P (Procuration à Mme PANSARD), Mme RENAULT C (Procuration à M. HANNIGBSERG).

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. FREDERIC TOUCHERY.

OBJET 1.1: PRESENTATION DU PROJET DE LIAISONS CYCLABLES ET DE SECURITE ROUTIERE ROUTE DE BREHAND (RD 80) ET MISSION DE L'ADAC

M. DRIANT, Adjoint à la voirie présente au conseil le projet de liaison cyclable route de Bréhand avec aménagement de sécurité.
La mission de l'ADAC porte sur la définition du programme et la consultation de maîtrise d'œuvre ainsi que le suivi des études réalisées par le maître d'œuvre.
Le montant de la proposition de l'ADAC s'élève à **3 000 € TTC.**

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ EMET un avis favorable.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire — Le Maire

TOUCHERY Frédéric — GUINARD Serge